



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

**AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT**

# Intervention de la DDTM : aspects réglementaires concernant les activités et aménagement autorisés ou non en milieux humides

Intervenants : C.Fourny / C.Montreuil, DDTM de la Manche

Dates : Gavray, 30 mars 2015

agriculture  
.gouv.fr  
alimentation  
.gouv.fr





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

# Plan présentation

1. Loi sur l'eau et politiques de l'eau
2. La police de l'eau et le rôle de la DDTM
3. La réglementation sur les travaux
4. En pratique
5. Sanctions et suites
6. Questions





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

# La réglementation sur l'eau

## 1. Rappel historique

## 2. Loi sur l'eau 1992 / refonte en 2006

*« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général.[...] » - article L210-1 du code de l'environnement*

## 3. Directives européennes : directive cadre sur l'eau

- SDAGE, SAGE
- Programmes actions « nitrates »





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

# La police de l'eau et les missions DDTM / SE

- Les acteurs de la police de l'eau:
  - Direction Départementale des Territoires et de la Mer
  - Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques – ONEMA
  - Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage – ONCFS
  - Autorités locales : gendarmerie, mairie,...
- Le Service environnement de la DDTM
  - l'instruction des dossiers
  - le contrôle du respect des prescriptions (au bureau et sur le terrain)
  - une veille réglementaire – politique de l'eau

agriculture  
gouv.fr  
alimentation  
gouv.fr





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# La préservation des milieux aquatiques au travers de la réglementation

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

- Le code de l'environnement
  - Nomenclature des opérations soumises à autorisation (A) ou à déclaration (D) en application des articles L.214-1 à L.214-3
  - Articles R.214-32 et suivants : définition des procédures applicables (contenu des dossiers; prescriptions applicables; ...)
- Le code de l'urbanisme
  - Principe de compatibilité : identification des zones humides et inscription dans le document local (PLU, POS)
- Les documents de planification
  - Les SDAGE et les SAGE, des préconisations "locales"



# La préservation des milieux aquatiques au travers de la réglementation



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

- État des lieux des masses d'eau 2010-2011
  - Bassin versant Sienne-Soules fragmenté en 22 ME
  - 9 ME n'ont pas atteint l'objectif BE
    - Senène, gièze, soulette à cause du paramètre phosphore
    - Sienne de l'airou à la Soules à cause du paramètre toxicité et hydromorphologie
    - La chaussée à cause du phosphore et de l'hydromorphologie



# La préservation des milieux aquatiques au travers de la réglementation



AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

- État des lieux des masses d'eau 2010-2011
  - 1 ME en BE (La Bérence) avec objectif TBE  
Paramètre déclassant : hydromorphologie
  - 12 ME en BE (Sienne de l'aval du barrage au confluent de l'Airou, Tancray, Doquette, Airou,...)





# La préservation des milieux aquatiques au travers de la réglementation



AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

- Focus sur le futur SDAGE SN 2016-2021
  - Orientation 18 : Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques

Critère d'atteinte des objectifs

Fonctionnalité optimale des milieux aquatiques





# La préservation des milieux aquatiques au travers de la réglementation

- Focus sur le futur SDAGE SN 2016-2021
  - Orientation 22 : mettre fin à la disparition et la dégradation des zones humides

Fonctions des zones humides





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

# La préservation des milieux aquatiques au travers de la réglementation

- Focus sur le futur SDAGE SN 2016-2021
  - Disposition D6.83
    - Déclinaison de la Loi Grenelle n°2009-967 synonyme d'intégration du dispositif ERC appliqué aux IOTA soumis à autorisation ou déclaration
    - Les documents d'incidence des projets d'aménagements de zones humides doivent :
      - Délimiter leurs contours
      - Analyser les fonctionnalités et les services écosystémiques de la zone humide
      - Estimer les pertes de biodiversité et de fonctions hydrauliques engendrées par le projet
      - Examiner les effets sur l'atteinte ou le maintien du BE



# La préservation des milieux aquatiques au travers de la réglementation



AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

- Focus sur le futur SDAGE SN 2016-2021
  - Disposition D6.86
    - Mise en compatibilité des documents d'urbanisme et de la protection des zones humides
    - Intégrer les zones humides dans les choix d'aménagements et de développement du territoire
    - Réalisation de zonage ou s'appuyer sur la cartographie SDAGE ou SAGE
    - Le règlement d'urbanisme peut fixer une part minimale de surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

# En pratique...

- L'ensemble des travaux en zone humide (drainage, mise en eau, remblaiement...) sont réglementés

**► Avant toute intervention, un avis de la DDTM s'impose afin de prendre connaissance de la réglementation applicable**





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

# Faire une demande d'avis

Adresser un courrier/mail à la DDTM

- Des coordonnées pour un éventuel RDV
- Une localisation des travaux
- Un bref descriptif
- Les raisons de la demande

agriculture  
.gouv.fr  
alimentation  
.gouv.fr





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

# Les sanctions

- Administratives :
  - Rappel à la loi
  - Rapport de manquement administratif
  - Mise en demeure
- Pénales :
  - Procès-verbal de constatation

**► L'ensemble des participants à l'opération peut être sanctionné...**





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

# Les suites...

- En administratif
  - Accord pour une remise en état
  - Mise en demeure
  - Consignation des fonds et réalisation d'office
- Au pénal
  - Transaction pénale
  - Renvoi en jugement







Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

Pour toutes vos demandes d'avis ou d'intervention

DDTM, Service environnement

Unité police de l'eau

02 33 77 52 84

courriel : [ddtm-se-pec@manche.gouv.fr](mailto:ddtm-se-pec@manche.gouv.fr)

Merci pour votre attention.

agriculture  
.gouv.fr  
alimentation  
.gouv.fr

